

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

INDUSTRIE

Arrêté du 20 février 2007 modifiant l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2004 fixant la liste des produits et services soumis aux taxes affectées aux actions collectives de développement économique et technique de certains secteurs industriels

NOR : INDI0709553A

Le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement, et le ministre délégué à l'industrie,

Vu l'article 111 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2004 fixant la liste des produits et services soumis aux taxes affectées aux actions collectives de développement économique et technique de certains secteurs industriels,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – La rubrique F-II de l'annexe à l'arrêté du 22 janvier 2004 susvisé est remplacée par la rubrique F-II annexée au présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur du budget, le directeur général des douanes et droits indirects et le directeur général de l'énergie et des matières premières sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 février 2007.

Le ministre délégué à l'industrie,
FRANÇOIS LOOS

*Le ministre délégué au budget
et à la réforme de l'Etat,
porte-parole du Gouvernement,*
JEAN-FRANÇOIS COPE

A N N E X E

F-II. – PRODUITS RELEVANT DU CENTRE TECHNIQUE DE MATÉRIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION

Ardoise

14.13.10.00.1	Pierres pour maçonnerie en ardoise.
14.13.10.00.2	Pierres pour dallage en ardoise.
26.70.12.90.1	Ardoises de couverture (y compris pour bardage ; non compris dalles et parements).
26.70.12.90.2	Dallage en pierre : dalles et parements en ardoise.

Granit et roches similaires

14.11.12.33.0	Blocs bruts équarris marchands.
14.11.12.35.0	Tranches sciées brutes, toutes épaisseurs.
14.11.12.37.1	Moellons tout venant.
14.11.12.37.2	Moellons équarris, toutes hauteurs, toutes longueurs.
26.70.12.10.1	Pavés d'échantillon et boutisses.
26.70.12.10.2	Pavés mosaïque.
26.70.12.10.3	Bordures de trottoir ébauchées ou éclatées.
26.70.12.10.4	Bordures de trottoir smillés.
26.70.12.10.5	Bordures de trottoir bouchardées.
26.70.12.10.6	Dalles de trottoir ou caniveaux smillées.
26.70.12.10.7	Dalles de trottoir ou caniveaux bouchardées.
26.70.12.10.8	Produits minces (jusqu'à 5 cm d'épaisseur) pour revêtements de façades et dallages.
26.70.12.60.1	Produis ouvrés pour le bâtiment (angles, jambages, linteaux, appuis, moellons, assises, corniches, balustres, pilastres, chevronnières, cintres, meneaux, limons, contreforts, seuils, marches...).
26.70.12.60.2	Produits pour travaux spéciaux de génie civil (écluses, bordures de quai...).
26.70.12.60.3	Autres produits.
26.70.12.60.4	Pierres tombales et pièces de monuments funéraires.
26.70.12.60.7	Autres articles d'ornementation.

Calcaire et marbre

14.11.11.50.2	Blocs bruts équarris marchands de pierre tendre.
14.11.11.50.3	Blocs bruts équarris marchands de pierre ferme.
14.11.11.33.1	Blocs bruts équarris marchands de pierre marbrière.
14.11.11.33.2	Blocs bruts équarris marchands de marbre.
14.11.11.35.1	Tranches sciées d'épaisseur inférieure à 5 cm.
14.11.11.35.2	Tranches sciées d'épaisseur comprise entre 5 et 25 cm.
14.11.11.35.3	Autres produits sciés (opus).
14.11.11.37.1	Autres produits d'extraction (moellons bruts, chutes de blocs, relève d'extraction, loups...).
14.11.11.37.2	Autres produits non sciés.
14.11.11.50.4	Moellons taillés ou éclatés.
14.11.11.50.5	Autres produits.
26.70.11.00.1	Dalles, produits minces (jusqu'à 5 cm d'épaisseur).
26.70.11.00.2	Dalles, à partir de 5 cm d'épaisseur.
26.70.11.00.3	Pierres tombales et pièces de monuments funéraires.
26.70.11.00.4	Articles d'ornementation (balustres, objets décoratifs, statues, appuis, bandeaux, corniches, socles, éléments de moulures, dessus de meubles, pendules...).

Grès

14.11.12.53.0	Blocs bruts équarris marchands.
14.11.12.56.1	Tranches sciées.
14.11.12.56.2	Moellons taillés pour la construction.
14.11.12.56.3	Pierres taillées pour la construction.
14.11.12.56.4	Moellons bruts de construction.
14.11.12.56.5	Autres produits en grès.
26.70.12.10.9	Dalles brutes en <i>opus incertum</i> .

Lave

14.11.12.90.2	Blocs bruts équarris marchands.
14.11.12.90.3	Moellons bruts de construction.
14.11.12.90.4	Morceaux ouvrés, y compris moellons taillés.
14.11.12.90.5	Autres produits.
26.70.12.80.1	Pierres tombales et pièces de monuments funéraires.